

Titre	Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et les aiguilles à des fins de remboursement	DSP-CCSMTL-IT-46
Référence à un protocole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Date d'entrée en vigueur : 9 avril 2019	Date de révision :
Situation clinique ou clientèle	<p>-Toute clientèle qui a besoin de surveiller sa glycémie capillaire et/ou sa cétonémie et qui est suivie au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.</p> <p>De plus, pour le pharmacien communautaire :</p> <p>-Clientèle du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui fait affaire avec une pharmacie communautaire située sur le territoire du CIUSSS.</p>	
Professionnel(s) autorisé(s)	<p>Infirmières de l'ensemble des secteurs d'activités du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.</p> <p>Pharmaciens communautaires exerçant leur profession dans une pharmacie située sur le territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.</p> <p>Exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détenir les compétences et connaissances nécessaires. C'est-à-dire, avoir réussi les formations reconnues par la Direction des soins infirmiers; • S'assurer d'un accompagnement clinique dans son milieu de travail pour le développement de ses compétences (inf. experte, médecin, IPS, etc.); • S'assurer, auprès de son gestionnaire, que l'ordonnance collective est déployée dans son milieu et qu'un médecin répondant est identifié pour son service. 	
Activité(s) professionnelle(s) visée(s)	<p>Infirmière : Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.</p> <p>Pharmacien communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer et assurer l'usage approprié des médicaments; - Émettre une opinion pharmaceutique; - Surveiller la thérapie médicamenteuse; - Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées. 	
Médecin répondant	Médecin traitant ou médecin désigné	

Indications

Toute clientèle qui a besoin de surveiller sa glycémie capillaire et/ou sa cétonémie.

Contre-indications

Aucune

Protocole médical

- Évaluer les besoins de l'utilisateur quant à la prise de glycémie capillaire ou au contrôle de la cétonémie :
 - Problème de santé, médication, limitations, etc.;
 - Lecteur de glycémie :
 - Remettre un lecteur ou changer celui-ci s'il a plus de deux ans;
 - Discuter avec l'utilisateur des choix de glucomètre et choisir de concert avec lui un appareil adapté à ses besoins et à ses limitations.
 - Se référer aux outils suivants afin de respecter les lignes directrices de recommandation pour la fréquence de prise de glycémie capillaire :
 - [Autosurveillance glycémique chez les adultes non traités par l'insuline de l'INESSS](#)
 - [Lignes directrices de Diabète Canada](#)
 - [Modalités de remboursement du nombre de réactifs quantitatifs du glucose dans le sang \(bandelettes\) par la RAMQ](#)
- Choisir le type de bandelettes et de lancettes en fonction du modèle de glucomètre et de l'auto-piqueur;
- Choisir la longueur et le calibre des aiguilles selon les dernières normes en vigueur;
 - Se référer au [Forum sur la technique d'injection \(FIT Canada\)](#)
 - Réviser la technique d'injection d'insuline et faire l'enseignement nécessaire au besoin.
- Transmettre l'information :
 - Pour l'infirmière : Remplir et remettre le formulaire de liaison à l'utilisateur ou le transmettre soi-même à la pharmacie communautaire de celui-ci par télécopie;
 - Pharmacien communautaire : Remplir le formulaire de liaison (voir la section **Outils de références et sources**) et le consigner au dossier de l'utilisateur.
- Pour le pharmacien communautaire : Remettre à l'utilisateur les bandelettes, les lancettes et/ou les aiguilles tel qu'indiqué sur le formulaire de liaison.

Limites ou situations exigeant une consultation médicale obligatoire

Aucune

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR			
Élaboration de la version actuelle (Identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)		Dr Jean Pelletier, chef du département de médecine générale Valérie Sicard, conseillère cadre en soins infirmiers <i>Personnes consultées :</i> Grace Chuang, ICASI Mx Chroniques, CLSC Verdun Julie Poussart, ICASI Mx Chroniques, HND	
Validation de la version actuelle (Identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)		Dre Véronique Pelletier, endocrinologue, HV Jean Roussel, clinicien en pratique avancé, DASI-PP Suzanne Gilbert, chef adjointe au chef du département de pharmacie, Soins pharmaceutiques, enseignement, recherche et utilisation optimale du médicament, pharmacienne	
Approbation de la version actuelle par le CMDP de l'établissement			
Nom :	Lajeunesse	Prénom :	Julie
Signature :		Date :	2019-04-17
Révision			
Date d'entrée en vigueur		9 avril 2019	
Date de la dernière révision (si applicable)			
Date prévue de la prochaine révision		9 avril 2022	
Signature du médecin répondant (si applicable)			
Signature :		Date :	

Outils de références et sources

CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (28 juin 2016). Ordonnance collective (DSP-CCSMTL-IT-07) : Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et aiguilles.

CSSS Jeanne-Mance (2013). Ordonnance collective (ED-2) : Initier l'utilisation d'un indicateur de glycémie, de bandelettes et de lancettes pour une période de 18 mois.

CSSS Sud-Ouest-Verdun (2007). Ordonnance collective DSI-OC-59 : Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et aiguilles à des fins de remboursement.

Diabetes Canada. Outil de recommandation à l'intention des professionnels de la santé : Autosurveillance de la glycémie. Consulté le 22 octobre 2018 au <http://guidelines.diabetes.ca/ressourcesfrancaises/autosurveillance-de-la-glycemie>

Forum sur la technique d'injection (FIT Canada) (2017). Recommandations sur les meilleures pratiques relatives à la technique d'injection 3e édition. Consulté au http://www.fit4diabetes.com/files/9014/9504/6651/FIT_Canada_Recs_2017.pdf

INESSS (2013). Autosurveillance glycémique chez les adultes atteints de diabète de type 2 non traités par Insuline. Consulté le 22 octobre 2018 au https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/MaladiesChroniques/INESSS_Guide_usage_ASG.pdf

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (avril 2017). Infolettre 024 : modalités de remboursement des réactifs quantitatifs du glucose dans le sang (bandelettes). Consulté le 22 octobre 2018 au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2017/info024-7.pdf>

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (Novembre 2017). Infolettre 247 : Remboursement des réactifs quantitatifs du glucose dans le sang (bandelettes) – Mise à jour des situations cliniques. Consulté le 22 octobre 2018 au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2017/info247-7.pdf>

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (Mai 2018). Infolettre 063 : Ajout de deux codes pour le remboursement des réactifs quantitatifs du glucose dans le sang (bandelettes). Consulté le 22 octobre 2018 au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2018/info063-8.pdf>

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (Décembre 2018). Liste des médicaments, page 248. Consulté le 11 décembre 2018 au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/publications/citoyens/publications-legales/Pages/liste-medicaments.aspx>

**FORMULAIRE DE LIAISON À L'ATTENTION
DU PHARMACIEN COMMUNAUTAIRE :**

OC DSP-CCSMTL-IT-46 :

Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et les aiguilles à des fins de
remboursement

Nom : _____

Prénom : _____

RAMQ : _____

No dossier : _____ DDN : _____
AAAA/MM/JJ

IDENTIFICATION DE LA PHARMACIE

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Ce formulaire représente le formulaire original. Le pharmacien identifié est le seul destinataire. L'original de ce formulaire ne sera pas réutilisé.

Aiguilles	Marques : _____ Calibre : <input type="checkbox"/> 32 <input type="checkbox"/> Autres : _____ Longueur : <input type="checkbox"/> 4 mm <input type="checkbox"/> 5 mm <input type="checkbox"/> 6 mm <input type="checkbox"/> Autres : _____
-----------	---

Réactif qualitatif de l'acétonémie	<input type="checkbox"/> _____
------------------------------------	--------------------------------

Glucomètres (compagnie)	Glucomètres (modèle)	Bandelettes	Lancettes
Ascensia	Contour Next EZ	<input type="checkbox"/> Contour NEXT (100)	<input type="checkbox"/> Microlet lancettes (28G) (100)
	Contour Next		<input type="checkbox"/> Microlet lancettes (28G) (200)
	Contour Next One		
Roche	Accu-Chek Aviva	<input type="checkbox"/> Accu-Chek Aviva (50) <input type="checkbox"/> Accu-Chek Aviva (100)	<input type="checkbox"/> Accu-Chek Softclicx (28G) (100)
	Accu-Chek Guide	<input type="checkbox"/> Accu-Chek Guide (50) <input type="checkbox"/> Accu-Chek Guide (100)	<input type="checkbox"/> Accu-Chek Softclicx (28G) (200)
	AUTRE :		<input type="checkbox"/> Accu-Chek Fastclicx (30G) (102) <input type="checkbox"/> Accu-Chek Fastclicx (30G) (204)
Life Scan	One Touch Verio IQ	<input type="checkbox"/> One Touch Verio (100)	<input type="checkbox"/> Lancette DELICA (30G) (100)
	One Touch Verio		<input type="checkbox"/> Lancette DELICA (33G) (100)
	One Touch Verio Flex		<input type="checkbox"/> Lancette Ultrasoft (28G) (100)

Glucomètres (compagnie)	Glucomètres (modèle)	Bandelettes	Lancettes
Abbott	Précision Xtra	<input type="checkbox"/> Précision Xtra (50) <input type="checkbox"/> Précision Xtra (100) <input type="checkbox"/> Précision Xtra dosage cétonémie (10)	<input type="checkbox"/> Lancettes Abbott (25G) 1x 100 <input type="checkbox"/> Lancettes Abbott (25G) 1x 200
	FreeStyle Precision Neo	<input type="checkbox"/> Freestyle Lite (50) <input type="checkbox"/> Freestyle Lite (100)	
	Freestyle lite		
	Freestyle Insulinx		
Auto Control Médical Inc.	Dario	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____
	Bionime Rightest GM 100	<input type="checkbox"/> Bionime Rightest Blood Glucose Test Strips GS 550 (50) <input type="checkbox"/> Bionime Rightest Blood glucose Test Strips GS 550(100)	<input type="checkbox"/> _____
Nova Biomedical Canada Ltée	Novo Max Plus	<input type="checkbox"/> Novo Max Plus (50) <input type="checkbox"/> Novo Max Plus Cétonémie	<input type="checkbox"/> _____
Tremblay Harrison	Ez Health Oracle onyx	<input type="checkbox"/> EZ Health Oracle (50)	<input type="checkbox"/> Lancette EZ health (100)
	Oracle	<input type="checkbox"/> EZ Health Oracle (50)	
AUTRES	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> _____

*Tableau a titre informatif. Pour une liste à jour, consulter le site de la RAMQ au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/publications/citoyens/publications-legales/Pages/liste-medicaments.aspx>

- ✓ **RENOUVELLEMENT X 12 MOIS**
- ✓ **SVP, RÉVISER L'ENSEIGNEMENT À L'USAGER SUR LA PRISE DE GLYCÉMIE CAPILLAIRE, DE CÉTONÉMIE ET/OU L'INJECTION D'INSULINE**

PARTICULARITÉS :

NOM ET PRÉNOM DE L'INFIRMIÈRE OU PHARMACIEN

SIGNATURE DE L'INFIRMIÈRE OU PHARMACIEN

DATE

N° DE PERMIS DE L'OIIQ OU OPQ

Nom du médecin répondant

N° DE PERMIS D'EXERCICE

NOM DE LA CLINIQUE MÉDICALE DU MD RÉPONDANT

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIEUR

Ordonnance collective disponible en ligne : <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/> (section professionnel/pharmaciens)